



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-13

Ottawa, le 4 octobre 2007

Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 3 décembre 2007 à 9h30, au Centre de conférences, Portage IV, 140, Promenade du Portage, Gatineau (Québec), afin d'étudier les demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 8 novembre 2007.

**À NOTER QUE LE CONSEIL NE SIÉGERA PAS LE MARDI 4 DÉCEMBRE.
L'AUDIENCE REPRENDRA LE MERCREDI 5 DÉCEMBRE.**

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **Réél-Radio**
Gatineau (Québec)
No de demande 2007-0001-0
2. **Radio de la communauté francophone d'Ottawa**
Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-1217-6
3. **Fiston Kalambay Mutombo, au nom d'une société devant être constituée**
Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-0069-2
4. **Instant Information Services Incorporated**
Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-1177-2
5. **Instant Information Services Incorporated**
Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-1202-7
6. **Corus Radio Company**
Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec)
No de demande 2007-1181-3
7. **Christian Hit Radio Inc.**
Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-0072-5
8. **Ottawa Media Inc.**
Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec)
No de demande 2007-1178-0
9. **Astral Media Radio inc.**
Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec)
No de demande 2007-1204-3

10. **Frank Torres, au nom d'une société devant être constituée**
Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-1203-5
11. **Mark Steven Maheu, au nom d'une société devant être constituée**
Ottawa (Ontario)
No de demande 2007-1206-9
12. **Radio CHNC Itée**
New Carlisle, Carleton, Chandler, Gaspé et Percé (Québec)
No de demande 2007-1089-9
13. **Radio du Golfe inc.**
Gaspé et Rivière-au-Renard (Québec)
Nos de demandes 2007-0898-5 et 2007-0905-8
14. **Apsley Community Chapel**
Apsley (Ontario)
No de demande 2007-0786-2
15. **Execulink Telecom Inc.**
Ailsa Craig, Arkona, Forest, Ilderton, Parkhill, Port Franks, Thedford, Watford (Ontario)
No de demande 2007-1039-4

PRÉAMBULE

Articles 1 à 11

Le 22 juin 2007, le Conseil a publié l'avis public de radiodiffusion CRTC 2007-66, invitant la soumission de demandes de radiodiffusion afin d'offrir des services d'entreprises de programmation de radio pour Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec).

Suite à cet appel de demandes, le Conseil a reçu plusieurs demandes de licences pour desservir cette région.

Un nombre de ces demandes sont en concurrence sur le plan technique. Ces demandes sont :

Les articles 7, 8 et 11 sont concurrents sur le plan technique pour l'utilisation de la fréquence 99,7 MHz.

Les articles 1, 2, 3, 5, 6, 9 et 10 sont concurrents sur le plan technique pour l'utilisation de la fréquence 101,9 MHz et 101,7 MHz.

Ces articles, ainsi que l'article 4 (Instant Information Services Incorporated) seront traitées comme des demandes de radios compétitives pour le marché Ottawa/Gatineau.

Article 12

Radio CHNC ltée a présentée une demande afin de convertir la station de radio CHNC New Carlisle (Québec) ainsi que son émetteur CHGM Gaspé (Québec) à la bande FM. La requérante propose également d'ajouter trois nouveaux émetteurs FM à Carleton, Chandler et Percé (Québec).

Le Conseil entend discuter avec la requérante entre autres de ses préoccupations en ce qui a trait à l'état de non-conformité continu de la station avec les exigences du *Règlement de 1986 sur la radio* et plus particulièrement en ce qui concerne à la diffusion de la musique vocale de langue française durant la semaine du 25 février au 3 mars 2007.

Articles 13 à 15

Le Conseil se propose d'étudier, sous réserve d'interventions, les articles 13 à 15 lors de la phase non-comparante du processus de l'audience publique.

1. **Gatineau (Québec)**
No de demande 2007-0001-0

Demande présentée par **Réel-Radio** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM de campus axée sur la communauté de langue française à Gatineau.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,9 MHz (canal 270A1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 158 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 250 watts/hauteur de l'antenne de 5,2 mètres).

Adresse de la requérante :

283, Alexandre-Taché
 Local B-0204
 Gatineau (Québec)
 J8X 3X7
 Télécopieur : 819-595-2219
 Courriel : simon_drolet@reel-radio.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la requérante

2. **Ottawa (Ontario)**
No de demande 2007-1217-6

Demande présentée par **Radio de la communauté francophone d'Ottawa** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM communautaire de Type B de langue française à Ottawa.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,7 MHz (canal 269A) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 1 295 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 5 460 watts/hauteur de l'antenne de 104,8 mètres).

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

290, rue Dupuis
 Pièce 201
 Ottawa (Ontario)
 K1L 1A2
 Télécopieur : 819-777-7108
 Courriel : rcfo@scsvanier.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la requérante
 et

Centre de services "Secteur Hull"
 775, boulevard de la Carrière
 Gatineau (Québec)

3. **Ottawa (Ontario)**
No de demande 2007-0069-2

Demande présentée par **Fiston Kalambay Mutombo, au nom d'une société devant être constituée**, en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM spécialisée de langue française à Ottawa.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,9 MHz (canal 270A) avec une puissance apparente rayonnée de 285 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 450 watts/hauteur de l'antenne de 18 mètres).

La requérante propose un service de musique chrétienne dont 90 % des pièces musicales hebdomadaires appartiendraient à la sous-catégorie 35 (religieux non-classique).

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

73, Jumonville, apt. 6
 Gatineau (Québec)
 J8Z 1B9
 Télécopieur : 819-595-5423
 Courriel : fistonkalambay@hotmail.com

Examen de la demande :

A l'adresse de la requérante

4. **Ottawa (Ontario)**
No de demande 2007-1177-2

Demande présentée par **Instant Information Services Incorporated** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio FM commerciale à renseignements touristiques de langue anglaise CIIO-FM Ottawa.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée de 25 watts à une puissance apparente rayonnée moyenne de 427 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 1 000 watts/hauteur de l'antenne 82,5 mètres).

Le périmètre de rayonnement autorisé de l'émetteur sera élargi de façon appréciable en raison de l'augmentation de puissance proposée.

Le Conseil note que l'augmentation de puissance entraînerait un changement du statut de CIIO-FM Ottawa d'un service non protégé de faible puissance à un service régulier de classe A.

La titulaire précise qu'une entente est en développement avec la ville d'Ottawa, afin qu'elle devienne le système de radiodiffusion désigné en cas d'urgences. Étant donné que la superficie d'Ottawa couvre près de 4 700 kilomètres carrés, accommodant une population de plus de 1,1 million, le signal de sa station FM de faible puissance ne pourra rejoindre plusieurs personnes qui pourraient être affectées par une urgence.

Adresse de la titulaire :

170, Thompson Run
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B4B 1T7
Télécopieur : 902-832-5586
Courriel : jack@inforadiocanada.com

Examen de la demande :

1380, promenade Prince of Wales
Ottawa (Ontario)

5. **Ottawa (Ontario)**
No de demande 2007-1202-7

Demande présentée par **Instant Information Services Incorporated** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale à renseignements touristiques de langue française à Ottawa.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,9 MHz (canal 270A) avec une puissance apparente rayonnée de 200 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 78,5 mètres).

La requérante propose d'exploiter un service de renseignements touristiques composés de messages pré-enregistrés portant sur les attractions touristiques, les renseignements météorologiques, les conditions routières, les services et les événements communautaires à Ottawa et les régions avoisinantes.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

170, Thompson Run
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B4B 1T7
Télécopieur : 902-832-5586
Courriel : jack@inforadiocanada.com

Examen de la demande :

1380, promenade Prince of Wales
Ottawa (Ontario)

6. Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec)
No de demande 2007-1181-3

Demande présentée par **Corus Radio Company** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale spécialisée de langue anglaise à Ottawa et Gatineau.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,9 MHz (canal 270B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 3 300 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 10 000 watts/hauteur de l'antenne de 69,7 mètres).

La requérante propose une formule de nouvelle à prépondérance verbale.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

Place BCE, Tour Bay Wellington
 181, rue Bay
 Bureau 1630
 Toronto (Ontario)
 M5J 2T3
 Télécopieur : 613-692-0505
 Courriel : sylvie.courtemanche@corusent.com

Examen de la demande :

150, rue Edmonton
 Gatineau (Québec)

7. **Ottawa (Ontario)**
No de demande 2007-0072-5

Demande présentée par **Christian Hit Radio Inc.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale spécialisée (religieuse) de langue anglaise à Ottawa.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 99,7 MHz (canal 259B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 2 400 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 8 000 watts/hauteur de l'antenne de 84 mètres).

La nouvelle station offrirait une formule spécialisée à prépondérance verbale. La programmation comprendrait des créations orales religieuses, ainsi que des nouvelles locales et des émissions d'affaires publiques. La requérante projette offrir quelques heures hebdomadaires d'émissions en langue française et en langues minoritaires telles que l'espagnol, l'arabe, le mandarin et le cantonais.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

1010, Place Thomas Spratt, Bureau 3
 Ottawa (Ontario)
 K1G 5L5
 Télécopieur : 613-247-7128
 Courriel : bob@chri.ca

Examen de la demande :

À l'adresse de la requérante

8. **Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec)**
No de demande 2007-1178-0

Demande présentée par **Ottawa Media Inc.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Ottawa et Gatineau.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 99,7 MHz (canal 259B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 4 800 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 10 000 watts/hauteur de l'antenne de 100,5 mètres).

La requérante propose une formule d'albums de musique adulte alternative.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

5302, rue Dundas Ouest
 Toronto (Ontario)
 M9B 1B2
 Télécopieur : 416-233-8617
 Courriel : carmela@z1035.com

Examen de la demande :

127, rue York
 Ottawa (Ontario)

9. **Ottawa (Ontario) et Gatineau (Québec)**
No de demande 2007-1204-3

Demande présentée par **Astral Media Radio inc.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Ottawa et Gatineau.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,9 MHz (canal 270B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 3 600 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 10 000 watts/hauteur de l'antenne de 50,1 mètres).

La requérante propose une formule musicale adulte légère.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

1717, boulevard René-Levesque Est
Bureau 200
Montréal (Québec)
H2L 4T9
Télécopieur : 514-529-3263
Courriel : claflamme@corp.astral.com

Examen de la demande :

15, rue Taschereau
Gatineau (Québec)

10. **Ottawa (Ontario)**
No de demande 2007-1203-5

Demande présentée par **Frank Torres, au nom d'une société devant être constituée**, en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Ottawa.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,9 MHz (canal 270B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 3 600 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 10 000 watts/hauteur de l'antenne de 50,1 mètres).

La requérante propose une formule de musique blues.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

95 Royal Crest Court
Unité 5
Markham (Ontario)
L3R 9X5
Télécopieur : 905-470-7655
Courriel : ftorres@skywords.com

Examen de la demande :

Bibliothèque publique d'Ottawa
 Plaza Emerald
 1547, Merivale
 Ottawa (Ontario)

11. **Ottawa (Ontario)**
No de demande 2007-1206-9

Demande présentée par **Mark Steven Maheu, au nom d'une société devant être constituée**, en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Ottawa.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 99,7 MHz (canal 259B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 3 700 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 8 000 watts/hauteur de l'antenne de 99,6 mètres).

La requérante propose une formule musicale pop alternative.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la requérante :

1412, rue Bouton D'or
 Orléans (Ontario)
 K1E 3L2
 Télécopieur : 613-834-6514
 Courriel : mark@maheu.fm

Examen de la demande :

Bibliothèque publique de Cumberland
 1599, chemin 10th Line
 Ottawa (Ontario)

12. **New Carlisle, Carleton, Chandler, Gaspé et Percé (Québec)**
No de demande 2007-1089-9

Demande présentée par **Radio CHNC Itée** afin de convertir la station de radio CHNC New Carlisle de la bande AM à la bande FM.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 107,1 MHz (canal 296B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 3 800 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 6 000 watts/hauteur de l'antenne de 169 mètres).

L'émetteur à Carleton serait exploité à la fréquence 99,1 MHz (canal 256B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 480 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 790 watts/hauteur de l'antenne de 395 mètres).

L'émetteur à Chandler serait exploité à la fréquence 98,3 MHz (canal 252A) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 870 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 1 380 watts/hauteur de l'antenne de 11 mètres).

L'émetteur à Percé serait exploité à la fréquence 107,3 MHz (canal 297B1) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 426 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 1 200 watts/hauteur de l'antenne de 325,5 mètres).

La titulaire propose également de convertir son émetteur CHGM Gaspé à la bande FM ainsi que d'ajouter trois nouveaux émetteurs FM à Carleton, Chandler et Percé.

L'émetteur à Gaspé serait exploité à la fréquence 99,3 MHz (canal 257A) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 257 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 468 watts/hauteur de l'antenne de 73 mètres).

Le Conseil note que l'ajout de ces émetteurs auraient pour effet d'élargir l'aire de desserte autorisée de CHNC New Carlisle.

La titulaire demande l'autorisation de diffuser simultanément la programmation de la nouvelle station FM sur les ondes de CHNC New Carlisle et son émetteur CHGM Gaspé pour une période de 3 mois après la mise en ondes de la nouvelle station.

La titulaire demande également que le Conseil révoque, conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la licence de CHNC New Carlisle dès la fin de la période de diffusion simultanée.

Le Conseil souligne le fait que la requérante a eu des instances de non-conformité récurrentes tout au cours de sa licence.

Le Conseil entend discuter avec la requérante, entre autres, ses préoccupations en ce qui a trait à l'état de non-conformité continu de la station avec les exigences de *Règlement de 1986 sur la radio* et plus particulièrement en ce qui concerne à la diffusion de la musique vocale de langue française durant la semaine du 25 février au 3 mars 2007.

Cette demande nécessite l'émission d'une nouvelle licence.

Le Conseil pourrait retirer cette demande de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que la demande est acceptable au plan technique.

Adresse de la titulaire :

153, boulevard Gérard D. Levesque
Casier postal 610
New Carlisle (Québec)
G0C 1Z0
Télécopieur : 450-963-7229

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

et

Hôtel de ville de Carleton-sur-Mer.
629, boulevard Perron
Carleton (Québec)

Hôtel de ville de Hope (canton)
330, Route 132
Hope (Québec)

Hôtel de ville de Chandler
35, rue Commerciale Ouest
Chandler (Québec)

Hôtel de ville de Percé
137, Route 132 Ouest
Percé (Québec)

Hôtel de ville de Gaspé
25, rue de l'Hôtel de Ville
Gaspé (Québec)

13. Gaspé et Rivière-au-Renard (Québec)
Nos de demandes 2007-0898-5 et 2007-0905-8

Demandes présentées par **Radio du Golfe inc.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM de langue française à Gaspé. La requérante propose également d'ajouter un émetteur FM de faible puissance à Rivière-au-Renard afin de diffuser les émissions de la nouvelle entreprise à Gaspé.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 92,7 MHz (canal 224A) avec une puissance

apparente rayonnée moyenne de 337 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 1 577 watts/hauteur de l'antenne de 71,2 mètres).

L'émetteur serait exploitée à la fréquence 92,7 MHz (canal 224FP) avec une puissance apparente rayonnée moyenne de 17,8 watts (puissance apparente rayonnée maximale de 50 watts/hauteur de l'antenne de -15,9 mètres).

La requérante propose une formule musicale de succès populaires et prépondérance verbale.

Cette demande devait initialement être entendue lors de l'audience publique tenue le 30 octobre 2007 (Avis d'audience publique CRTC 2007-12 du 30 août 2007) mais a été retiré pour être reporté à une date ultérieure.

Le Conseil tiendra compte des interventions déjà reçues, acceptées et déposées au dossier public lors de l'audience du 30 octobre 2007 et de toutes autres interventions reçues pour la présente audience publique.

Le Conseil pourrait retirer ces demandes de l'audience publique si le ministère de l'Industrie ne l'avise pas, au moins vingt jours avant le début de l'audience, que les demandes sont acceptables au plan technique.

Adresse de la requérante :

141, rue Commerciale Est
Chandler (Québec)
G0C 1K0
Télécopieur : 418-689-4621
Courriel : cfmv@fm92-1.com

Examen des demandes :

Hôtel de ville
25, rue de l'Hôtel de Ville
Gaspé (Québec)

et

Bibliothèque municipale
156, boulevard Renard Ouest
Rivière-au-Renard (Québec)

14. Apsley (Ontario)

No de demande 2007-0786-2

Demande présentée par **Apsley Community Chapel** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale spécialisée (religieuse) de langue anglaise de faible puissance à Apsley.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 92,9 MHz (canal 225FP) avec une puissance apparente rayonnée de 50 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 25 mètres).

La requérante propose un service dont 80 % des pièces musicales hebdomadaires appartiendraient à la sous-catégorie 35 (religieux non-classique).

Adresse de la requérante :

10437, autoroute 28
Apsley (Ontario)
K0L 1A0
Télécopieur : 705-755-0688
Courriel : rick@kaosradio.com

Examen de la demande :

Apsley Community Church
299, chemin McFadden
Apsley, Part Lot 34 Concession 1
Block #87720
Municipalité de North Kawartha (Ontario)

15. **Ailsa Craig, Arkona, Forest, Ilderton, Parkhill, Port Franks, Thedford, Watford (Ontario)**
No de demande 2007-1039-4

Demande présentée par **Execulink Telecom Inc.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise régionale de programmation de vidéo sur demande.

La requérante propose d'offrir une programmation essentiellement composée de longs métrages mais pourrait également offrir des émissions d'autres genres, tels que des documentaires de longue durée, des sports professionnels, des émissions dramatiques et comiques et des émissions de divertissement général et d'intérêt général.

La requérante précise également que la programmation sera majoritairement en langue anglaise.

Adresse de la requérante :

619, rue Main Nord
Burgessville (Ontario)
N0J 1C0
Télécopieur : 519-456-7278
Courriel : keith.stevens@execulink.com

Examen de la demande :

73, rue Main
Thedford (Ontario)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

8 novembre 2007

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

L'intervention doit comprendre l'un des énoncés suivants dans le premier ou le dernier paragraphe :

- 1 - Je demande à comparaître à l'audience publique.
- 2 - Je ne veux pas comparaître à l'audience publique.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure sousmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon une seule des façons suivantes :

en remplissant le
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée à la requérante et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à

l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Advenant que la demande passe à l'étape comparante de l'audience et que vous désiriez comparaître, veuillez expliquer pourquoi vos observations écrites ne suffisent pas et pourquoi une comparution est nécessaire.

Les personnes qui requièrent des auxiliaires de communication comme les dispositifs techniques pour malentendants et l'interprétation gestuelle voudront bien en aviser le conseil au moins vingt (20) jours avant le début de l'audience afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires.

Avis important

Veuillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus

public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : 819- 997-2429
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782
Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse
Bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est

Bureau 624
Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington

275, avenue Portage

Bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306 – ATS: 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional
2125, 11^e Avenue
Pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper
Bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>